

Protéger la mer ensemble : comment ça se passe ?

Outils de gestion et de planification



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

3.5.1 - Expérience : Iroise

IROISE	
Co-gestion de la Réserve naturelle nationale d'Iroise	
<p>Trois raisons principales ont motivé l'Etat pour proposer à Bretagne vivante, gestionnaire « historique » de la RNN d'Iroise, et le PNM Iroise, de mettre en place en 2013, à titre expérimental, une co-gestion de la réserve. La recherche de cohérence et de lisibilité de gestion de l'ensemble de l'espace protégé en Iroise nécessite la coordination des AMP (la réserve se situe dans un périmètre Natura 2000 pour lequel le PNM Iroise est opérateur), la mutualisation des actions ainsi que la recherche de rationalisation des financements.</p>	<p>Une convention quadripartite (Etat, Conseil général du Finistère, Agence des aires marines protégées/PNM Iroise et Bretagne vivante) fixant les modalités de co-gestion de la RNN d'Iroise, a été signée le 8 octobre 2012 pour une durée de 2 ans.</p> <p>La dotation cible de la réserve, programmée sur des crédits Etat et des crédits dédiés par l'Agence des aires marines protégées au PNMI, est reversée à l'association Bretagne vivante.</p> <p>Le premier bilan est prévu pour début 2015.</p>
<p><i>Cécile Lefeuvre, chargée de mission Habitats et espèces protégées au Parc naturel marin d'Iroise.</i></p>	

[Haut de page](#)

Tous droits réservés © - Propriété de l'OFB